

Vendredi 22 juin 2007

Le CNV publie son rapport d'activité pour 2006

Le CNV publie son rapport d'activité portant sur l'année 2006 en le mettant en ligne sur son site le 24 juin 2007. Ce document, loin d'être un simple exercice statutaire, entend rendre compte de la façon la plus éclairante possible de l'action du Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz au service du secteur qu'il a pour mission de servir.

Vie institutionnelle de l'établissement, bilan des activités de perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés, bilan de la redistribution sous forme d'aides des sommes perçues, bilan des affiliations au centre, de l'activité « Ressources » ou bien encore des activités commerciales, le document couvre tous les champs d'action qui ont contribué, cette année encore, à faire du CNV l'outil d'un secteur d'activité dynamique et diversifié comme en témoignent non seulement la forte progression de la perception et de la redistribution de la taxe (le montant de la taxe facturée en 2006 a progressé de 22% par rapport à l'année précédente pour avoisiner les 15M€), mais également le budget consacré aux aides qui s'est accru de 24% pour atteindre 14M€. Le nombre de bénéficiaires de ces aides a par ailleurs augmenté de 11%, avec 837 dossiers aidés.

Parallèlement, le CNV publiera très prochainement et pour la deuxième année consécutive ses éléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles. Cette publication concernera la diffusion en 2006 et permettra un comparatif avec la diffusion en 2005.

Les documents sont téléchargeables dès leurs mises en ligne sur le site www.cnv.fr rubrique « Centre de Ressources ». Ils peuvent également être obtenus par courrier postal sur simple demande par mail adressée à : frederic.rosenthal@cnv.fr

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés.

Pour plus d'informations :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>